



# Nouvelles places de Prison

## QUID DES CONSTRUCTIONS ?

### LETTRE OUVERTE

Draveil, le 14 août 2019.

**Madame Nicole BELLOUBET**  
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

13, place Vendôme  
75042 PARIS cedex 01

Le Secrétaire Général,  
EB/N°150-19/EG

Madame la Ministre,

Le mardi 4 avril 2017, Jean-René LECERF, président de la commission du livre blanc a remis à Jean-Jacques URVOAS, garde des sceaux, ministre de la justice de l'époque, un livre blanc sur l'immobilier pénitentiaire, un programme se concentrant sur les maisons d'arrêt et la préparation à la sortie visant aussi l'atteinte de l'objectif d'encellulement individuel. Immédiatement après, les Préfets étaient sommés d'organiser des recherches de fonciers disponibles, en lien avec l'APIJ.

Puis, le 15 janvier 2018, Emmanuel Macron a prononcé un discours sur la justice, à l'occasion de la rentrée solennelle de la Cour de cassation. Le chef de l'État a annoncé qu'il attendait un « plan global sur les prisons » pour le mois de février. Rappelant qu'il jugeait « indignes » les prisons françaises. « Indignes », les matelas par terre. Et surtout « indignes » les conditions de travail des surveillants. Au-delà de la promesse de créer 15.000 places supplémentaires, il a indiqué que la prison devait être « profondément modernisée ».

Le jeudi 18 octobre 2018, vous annoncez Madame la ministre la création de 7000 places construites d'ici à 2022, soit +30% au PLF 2019 ou 1.7 milliard d'euros dans le projet de Loi de programmation 2018 – 2022 et de réforme de la Justice, et un plan de construction de 8000 autres places, pour un total de 15 000 places en 10 ans.

L'objectif étant d'abord de diversifier les établissements pour mieux adapter les régimes de détention à la situation des détenus, comme :

- 2000 places créées dans des nouvelles structures d'accompagnement vers la sortie, les SAS, qui accueilleront des condamnés à des peines de moins d'un an ou des condamnés à des longues peines en fin de détention. Situées en centre-ville, elles permettraient d'associer des intervenants extérieurs pour préparer activement la sortie.
- 10 000 places créées dans des centres pénitentiaires (mixant différents types de quartiers). Des quartiers très sécurisés seraient prévus pour les détenus les plus à risque, mais aussi des quartiers de confiance dans lesquels les détenus pourraient circuler à l'aide de badges. La sécurité serait adaptée au profil des détenus.
- La construction de 2 prisons expérimentales intégrant des entreprises partenaires pour développer un dispositif de prise en charge par le travail en détention.

.../...



## Nouvelles places de Prison. **QUID DES CONSTRUCTIONS ?**

### **LETTRE OUVERTE**

.../...

Pour autant, moins de quatre mois après la promulgation de la Loi de programmation et de réforme de la Justice, on apprend que la hausse des moyens promise pour les tribunaux et les prisons est remise en cause. Selon les chiffres arrêtés à la veille du 14 juillet par le ministère des comptes publics pour le débat d'orientation des finances publiques, le PLF 2020 proposera 7,52 milliards d'euros pour cette mission régalienne. Or, le budget 2020 de la justice devait atteindre 7,7 milliards d'euros, selon l'article 1er de cette loi du 23 mars 2019, qui chiffrait notamment l'engagement du gouvernement sur le quinquennat.

Autrement dit, la hausse des moyens alloués à la justice sera deux fois moindre que prévu (200 millions d'euros au lieu de près de 400 millions) par rapport aux 7,3 milliards d'euros accordés en 2019.

Ainsi, je vous demande, Madame la ministre, quelles orientations à la baisse avez-vous prises ? Quelles ouvertures d'établissements pénitentiaires avez-vous décidé de reporter ou d'annuler ?

Et, pourquoi tous les établissements pénitentiaires ne seront finalement pas dotés de brouilleurs de téléphones portables malgré votre engagement concomitant à la mise en place des téléphones fixes en cellule, à l'instar de Lutterbach, +50 millions d'euros au PLF 2019 ou +100 millions d'euros dans le projet de Loi de programmation 2018 – 2022 et de réforme de la Justice ?

Dans l'attente de nous rencontrer le 28 août prochain, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général

Emmanuel BAUDIN

FO Pénitentiaire – le 14 Août 2019